

Accueil de loisirs

Vacances de fin d'année

Du 2 au 4
janvier
2018

Attention l'accueil de loisirs sera fermé
du 24 décembre 2018 au 1^{er} janvier 2019.

Les Vacances de notre ami
BONHOMME DE L'HIVER !



Centre Socioculturel du Marais

Membre de la fédération des centres sociaux de France

3 Place de la Couronne 79510 COULON 03 49 35 99 90 contact.lemarais@csc79.org lemarais.csc79.org



Les enfants « acteurs de leurs activités »

On parle d'autonomie, de pouvoir d'agir et de démocratie.
Comment ces mots trouvent des illustrations concrètes dans nos programmes ?

Quelle place laissons-nous dans nos projets pédagogiques à l'initiative des enfants ?

L'équipe a donc imaginé que chaque enfant pourrait être acteur de ses loisirs.

C'est pourquoi, sur le thème de la semaine, il sera proposé aux enfants une liste d'activités possibles.

Chaque enfant sera libre de choisir ou de proposer, de donner ou recevoir, d'animer ou de se laisser guider....

Le but étant qu'il s'implique sur l'activité qu'il aura choisi, qu'il ait envie de s'amuser, de montrer ce qu'il sait faire ou d'apprendre.



ATTENTION : bulletin d'inscription à retourner au CSCM
avant le : Mardi 18 décembre 2018

Nom et Prénom de l'enfant :

Classe et école fréquentée :

**Bulletin
de
réservation**

Dates	02/01	03/01	04/01

Soit journées x(tarif selon votre QF) =€
Merci de joindre votre règlement à ce bulletin d'inscription (libellé à l'ordre du CSCM)

**Durant ce séjour, nous allons suivre les aventures de notre ami
BONHOMME DE L'HIVER !**

Après des vacances excitantes et épuisantes nous allons découvrir les joies des activités relaxantes.

Au programme :

- Journées en douceur avec initiation à la relaxation et au Yoga.
- Ateliers créatifs sur le thème de l'hiver
- Découverte du théâtre d'ombre avec une représentation.
- Ateliers musicaux avec initiations et pratiques de différents instruments.
- Découverte de différents univers musicaux.
- Initiation au SCRATCHBALL.

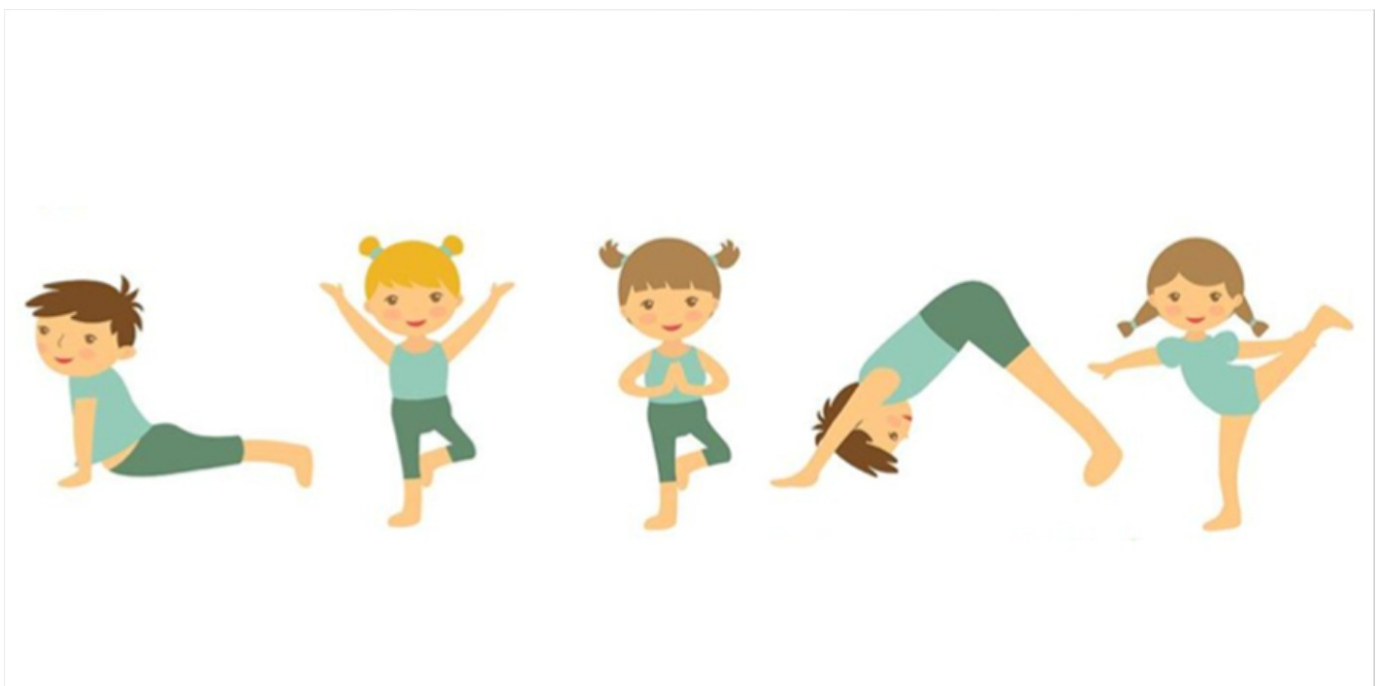


VENDREDI 04 JANVIER :

Hummm... c'est l'heure de se réveiller et d'aller à l'accueil de loisirs...
VITE IL FAUT S'HABILLER... PRENDRE SON PETIT DEJEUNER ET PARTIR !!!

STOP !!!

Et si nous passions notre journée... en PYJAMA ! Et que nous prenions notre Petit déjeuner tous ensemble au centre ?
Tout sera prêt pour vous accueillir et passer un moment convivial en douceur !



Accueil de loisirs : Vacances de fin d'année

(du 2 au 4 janvier 2019)
de 7h30 à 18h30

Groupe Scolaire
de Magné
Avenue du Marais poitevin

06-32-95-89-34

Public concerné :

- enfants scolarisés sur Magné et Coulon
- enfants résidants sur Magné et Coulon

Conditions d'inscription :

Pour des raisons d'organisation, nous vous remercions de nous faire parvenir le bulletin d'inscription ci-joint et votre règlement au secrétariat du

Centre Social et Culturel du Marais :
3 place de la Coutume – 79510 COULON

Nous ne prenons pas en compte les inscriptions reçues par mail ou téléphone.
Toute réservation faite a valeur d'engagement.
Tout remboursement sera soumis à la présentation d'un justificatif.

Tarifs à la journée

Tarifs selon QF (ressortissants CAF)	SIVU	extérieur
QF 1 (0-550)	3,67	10,21
QF 2 (551-770)	7,29	15,31
QF 3 (771-990)	11,63	19,391
QF 4 (991-1100)	15,25	19,39
QF 5 (1101 et plus)	18	19,39

Tarifs selon QF (ressortissants MSA)	SIVU	extérieur
T 1 (0-550)	3,91	10,21
T 2 (550-779)	4,68	15,31
T 3 (780-989)	7,28	16,13
T 4 (990-1129)	11,76	16,74
T 5 (1130-1350)	18	19,01

Pour bénéficier des services du Centre Social et Culturel du Marais, les familles doivent s'acquitter de l'adhésion annuelle individuelle : 10,00€ ou familiale : 17,00€

Les familles qui rencontreraient des difficultés pour le paiement ne doivent pas hésiter à nous contacter.

Si vous souhaitez une attestation de paiement ou une facture acquittée, vous devez vous adresser au secrétariat du Centre Social et Culturel du Marais au :

05.49.35.99.90

Du mardi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00



Centre Socioculturel du Marais
3 place de la Coutume – 79510 COULON
05 49 35 99 90 – contact.lemarais@csc79.org
www.lemarais.csc79.org

